

FÉDÉRATION SEINE-SAINT-DENIS la ligue de l'enseignement un aenir par l'édiadien populaire LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT créée en 1866, laïque et indépendante, mouvement d'éducation populaire, elle réunit des hommes et des femmes qui agissent au quotidien pour faire vivre la citoyenneté en favorisant l'accès de tous à l'éducation, à la culture, aux loisirs, au sport...

Des centaines de milliers de bénévoles et plusieurs milliers de professionnels se mobilisent partout en France, au sein de 30 000 associations locales et d'un important réseau de fédérations départementales, s'inscrivant dans le champs de l'Economie Sociale et Solidaire

Tous y trouvent les ressources, l'accompagnement et la formation nécessaires pour concrétiser leurs initatives et leurs projets. Tous refusent la résignation et proposent une alternative au chacun pour soi.

LA L!GUE DE L'ENSE!GNEMENT - FOL 93, association Loi 1901 et fédération d'associations, est la représentation départementale de la L!GUE DE L'ENSE!GNEMENT. Elle contribue à la formation de citoyens libres, égaux et responsables dans une société laïque. Elle encourage les initatives locales, rassemble des hommes et des femmes, milite et agit avec eux pour favoriser l'accès de tous, à tout âge et à tous les moments de la vie, à l'éducation et à la culture dans la reconnaissance de la diversité culturelle.

Elle entend ainsi contribuer à l'émancipation de tous, à la formation de citoyens en capacité de comprendre le monde dans lequel nous vivons, de s'y situer, d'y trouver une place, et d'agir sur lui pour contribuer à sa transformation.

LA V!E ASSOC!AT!VE

L'association est un espace d'engagement citoyen contribuant à la transformation sociale, par le partage et l'agir ensemble. Laboratoire d'idées, espace d'expérimentation (souvent de proximité), elle contribue au travers des acteurs bénévoles qui la font vivre, à maintenir et renforcer le lien social, à faire société. Elle est une structure juridique favorisant la prise d'initiative et un apprentissage de la citoyenneté en acte.

LA L!GUE DE L'ENSE!GNEMENT – Fol 93 entend contribuer à la structuration, au développement de ce secteur associatif en soutenant l'initiative collective et l'engagement bénévole. Elle développe ainsi son Centre de Ressources et de Développement de la Vie Associative (CRDVA) qui accompagne les associations à travers ses Formations DES ACTEURS ASSOCIATIFS et son CENTRE-RESSOURCES: rendez-vous et échanges en fonction des besoins entre un-e chargé-e de mission Vie Associative et les acteurs d'une même association sur des points spécifiques, des informations, un regard extérieur, un accompagnement...

Elle porte également le **D!SPOS!T!F LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT** (DLA) qui s'adresse plus particulièrement aux associations ayant créé de l'emploi pour développer leur projet associatif. Son but est la consolidation ou le développement de ses emplois donc de ses activités, en mettant en place : diagnostic partagé, plan d'accompagnement, accompagnement individuel ou accompagnement collectifs...

LES FORMATIONS DES ACTEURS ASSOCIATIFS

De l'intention initiale à sa réalisation, le projet associatif se structure, se développe, se complexifie. Dans un environnement en constante évolution, les responsables, animateurs et bénévoles des associations sont confrontés à toutes sortes de problématiques dans la conduite des projets.

Les formations proposées sont actualisées chaque année afin de répondre au mieux aux multiples demandes et à l'évolution des enjeux touchant le monde associatif.

Réunissant des associations œuvrant dans des domaines variés, de tailles et d'expériences diverses, les formations sont des occasions pour les stagiaires d'échanger sur leurs expériences, leurs visions, leurs modes d'organisation, espérant permettre des transferts de savoirs entre les participants et créer des rencontres qui puissent déboucher sur des coopérations futures.

Les formations s'adressent en priorité aux acteurs associatifs bénévoles. Elles proposent l'apport d'information mais aussi de démarches et d'outils, et s'appuient sur des exercices pratiques. Plusieurs modules de formation peuvent constituer un parcours pédagogique et accompagner ainsi les acteurs associatifs dans les différentes dimensions de la conduite et l'animation d'un projet associatif.

Pour certaines séances, il est préférable d'avoir participer à d'autres séance antérieures (« Concevoir un projet », «Budget prévisionnel», «Budget par action», « Atelier demande de subvention »...), n'hésitez pas à venir vers nous par téléphone pour échanger sur ces propositions de parcours, avant de renvoyer votre bulletin d'inscription.

M●DAL!TÉS PRAT!QUES & !NSCR!PT!●NS

L'engagement bénévole est un acte volontaire et citoyen. Cette capacité à agir pour faire société doit être accompagnée à travers de formations financées par les pouvoirs publics, les rendant accessibles et gratuites pour les acteurs associatifs bénévoles. Dans cet objectif nous sollicitons des subventions auprès de l'Etat et des collectivités. L'obtention de ces subventions est soumise à la présence justifiée des participants (signature de feuille de présence).

Pour maintenir cette gratuité, nous demandons un chèque de caution de 25 € par participant et par séance (au-delà de 3 séances, 3 chèques suffiront). Seules seront enregistrées les inscriptions accompagnées du (ou des) chèque(s) de caution. Ceux-ci vous seront rendus en fin de cycle, sauf absence non-prévenue ou annulation trop tardive.

Remplissez la fiche d'inscription (ci-après) : renseignez précisément et lisiblement les informations demandées.

Nous la retourner avec le(s) chèque(s) de caution à :

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - F●L 93, 119 rue Pierre Sémard, 93000 BOBIGNY

LE PROGRAMME DES FORMAT!ONS				
LOI 1901 - VIE ASSOCIATIVE STATUTS - FONCTIONNEMENT	 Rappeler l'esprit de la loi 1901 et le statut juridique qu'est l'association Réfléchir au meilleur fonctionnement pour l'association Identifier les membres de l'association Concevoir les statuts de l'association ou les modifier Mettre en œuvre les instances dirigeantes : l'Assemblée générale, le Conseil d'Administration, le Bureau 	MARDI 03/02/15	18H30 - 21H30	
CONCEPTION DE PROJET	 De l'idée au projet, les questions à se poser : la raison d'être du projet, ses objectifs, ses acteurs, son déroulement, ses moyens S'approprier l'environnement du projet, l'identification des besoins, les ressources, les partenaires Approfondir les étapes de la conception à la réalisation Rédiger le projet 	MARDI 10/02/15	18H30 - 21H30	
MISE EN OEUVRE DU PROJET	 Détailler le projet et sa mise en œuvre : les tâches et leurs acteurs Formaliser un calendrier détaillé de mise en œuvre, un plan d'actions Préciser l'organisation et assurer le suivi du projet 	MARDI 03/03/15	18H30 - 21H30	-
BUDGET PRÉVISIONNEL	 Comprendre les principes d'un budget prévisionnel S'approprier les normes du plan comptable associatif Identifier les différents modes de financement des projets associatifs Se servir du budget comme outil de suivi du projet Mettre en place un plan de trésorerie 	MARDI 10/03/15	18H30 - 21H30	-
BUDGET PAR ACTIONS	 Comprendre les principes d'un budget par action Définir les articulations entre le budget prévisionnel de l'association et les budgets par action Identifier les charges directes et indirectes, les clés de répartition S'adapter aux différents cas de figure de a conception d'un budget par action 	MARDI 17/03/15	18H30 - 21H30	
BILAN D'ACTIVITÉS ÉVALUATION DU PROJET	 Comprendre les usages et la formalisation d'un bilan d'activités S'approprier une méthodologie d'évaluation Savoir définir des indicateurs, des critères, des outils d'évaluation Réfléchir à la mise en œuvre de l'évaluation Définir le cadre des comptes-rendus qualitatif, quantitatif et financier 	MARDI 24/03/15	18H30 - 21H30	-
ATELIER: DEMANDE DE SUBVENTION ÉCRITURE DE PROJET-BUDGET	Les participants sont invités à transmettre en amont une demande de subvention (ou l'écriture d'un projet et son budget) réalisée ou en cours : • S'approprier le dossier unique de demande de subvention (Cerfa) notamment comme cadre logique • Vérifier / relire un dossier en s'appropriant une grille de lecture • Comprendre comment faire progresser un dossier en travail collectif	MARDI 31/03/15	18H30 - 21H30	-
!NFORMATIQUE : BUDGET - BUDGET PAR ACTIONS	Séance sur ordinateur et logiciel OpenCalc (libre et gratuit) • À partir des séances Budget prévisionnel et Budget par action, il s'agira de s'approprier ces outils de gestion sur support informatique.	MARDI 07/04/15	18H30 - 21H30	
ATELIER: CRÉER UN PREMIER EMPLOI	 Identifier les besoins pour l'association, définir un profil de poste Identifier les conditions matérielles d'accueil du salarié Calculer le coût d'un poste, l'intégrer à un budget prévisionnel global Connaître les différentes aides à l'emploi Le recrutement, l'encadrement du salarié Les relations bénévoles-salarié(s) Envisager la pérennisation des postes 	SAMEDI 11/04/15	10H00 - 17H00	
COMPTABILITÉ DE TRÉSORERIE	 Connaître les définitions et principes de la comptabilité associative Comprendre les finalités de la comptabilité et connaître les obligations comptables pour les associations Être en mesure de s'organiser et classer des pièces comptables Tenir un journal de trésorerie et éditer un compte de résultat 	MARDI 14/04/15	18H30 - 21H30	
COMPTABILITÉ D'ENGAGEMENT	 Comprendre la comptabilité d'engagement : ses principes, son utilité, son fonctionnement, l'ensemble du plan comptable associatif, la saisie et les documents produits Se familiariser avec l'écriture en partie double Savoir lire les documents comptables : compte de résultats, bilan 	MARDI 05/05/15	18H30 - 21H30	

I C DD

LE PR●GRAMME . . . LA SU!TE

!NFORMATIQUE: PLAN DE TRÉSORERIE JOURNAL DE TRÉSORERIE

FONCTION EMPLOYEUR - 1 RESPONSABILITÉ EMPLOYEUR CONTRATS DE TRAVAIL

Séance sur ordinateur et logiciel OpenCalc (libre et gratuit)

· À partir des séances Budget et Comptabilité de trésorerie, il s'agira de s'approprier ces outils de gestion sur support informatique : un plan de trésorerie, un journal de trésorerie.

· Le contexte législatif, les aspects juridiques...

· Le Code du travail : le cadre général, les grands principes

· Les Conventions collectives : facultative/obligatoire, les différentes conventions relatives aux associations, les syndicats d'employeurs.

· Le Contrat de travail : CDD, CDI, contrats intermittents, temps plein, temps partiel... Les conditions du choix, les règles relatives à leur application, les contrats particuliers, rédaction et exemples de contrats

· Les formalités liées à l'embauche : D.U.E, médecine du travail, caisse

· Le chèque-emploi associatif, les tiers de confiance...

FONCTION EMPLOYEUR - 2 BULLETIN DE SALAIRES COTISATIONS SOCIALES

Le suivi administratif et comptable : organisation, responsabilités...

• La paie : bases de calcul de la rémunération, mentions obligatoires des bulletins de salaire

· Les cotisations sociales : les différentes caisses et les taux de cotisation salariales et patronales, la D.A.D.S

· Les congés payés : principes du droit et règles de calcul

• Les frais professionnels : taux de remboursement, modalités

· Les contrats aidés et exonérations de charges particulières

ENCADREMENT - TUTORAT DE JEUNES: EMPLOI D'AVENIR, STAGE, SERVICE CIVIQUE...

• Définir les notions d'encadrement, d'accompagnement, de tutorat

· Comprendre les différences entre bénévole, stagiaire, volontaire, salarié en Emploi d'Avenir

· Mieux connaître ces dispositifs à l'intention des jeunes et des associations

· Formaliser le parcours du jeune et le positionnement de son référent

COMMUNICATION **PLAN DE COMMUNICATION** & OUTILS

· Se poser les bonnes questions pour communiquer

· Élaborer un plan de communication

· Identifier les moyens et les relais de communication

· Mieux connaître les outils de communication : blogs, réseaux sociaux, newslettre, supports papier

· Organiser sa communication / Anticiper les difficultés

Vous recevrez un courrier électronique confirmant votre inscription la semaine précédant la formation. Si nous ne pouvions prendre en compte votre inscription en raison d'un trop grand nombre de participants, nous vous préviendrions par téléphone dès que possible et vous enregistrerions sur liste d'attente.

Les séances de formations se déroulent au siège de la LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FOL 93 : 119 rue Pierre Sémard à BOBIGNY.

Moyen d'accès : Métro 5, Arrêt Bobigny Pablo Picasso (+10 minutes à pieds) / Bus 251, Arrêt Pierre Sémard.

!NSCRIPTIONS

Sabrina BITOUT Tel: 01 48 96 25 25 Assistante administrative

Courriel: fol93.adhesions@orange.fr

RENSEIGNEMENTS

Claire RAWAT / Claire PIOT Tel: 01 48 96 25 28

Chargées de mission Vie Associative - DLA Courriel: fol93.dla@orange.fr / fol93.dla1@orange.fr

Cédric BACCARA Tel: 01 48 96 25 21

Responsable du CRDVA - Chargé de projet DLA

Courriel: fol93.dla1@orange.fr

POUR SU!VRE NOTRE ACTUAL!TÉ:

MARDI

12/05/15

MARDI

19/05/15

MARDI

26/05/15

MARDI

02/06/15

MARDI

09/06/15

18H30 -

21H30

www.fol93.org

www.laligue.org

http://associations.laligue.org

FÉDÉRATION SEINE-SAINT-DENIS

Avec le soutien de :

seine saint denis







la ligue de enseignement

in avenir par l'éditation populaire

≭ îlede**France**